



## L'industrie coloniale et les origines du déséquilibre régional en Algérie

Bennacer Nasreddine, Université A Mira de Bejaia; Algérie<sup>(\*)</sup>  
[bennacer\\_nasreddine@yahoo.fr](mailto:bennacer_nasreddine@yahoo.fr)

Pr. Chakour Saïd Chaouki, Université Sidi-Bel-Abbés ; Algérie  
[schakour@yahoo.com](mailto:schakour@yahoo.com)

### الملخص :

التعداد العام للسكان في الجزائر لعام 2008، والتعداد الاقتصادي الذي أجري في عام 2011، كشفنا اختلافات خطيرة من حيث توزيع السكان والأنشطة الاقتصادية، بما في ذلك الصناعة، عبر مختلف ربوع الوطن. باعتبار ان النسيج الاقتصادي لأي بلد يبني عبر مختلف الحقب التاريخية التي يمر بها، يهدف هذا المقال الى دراسة آثار توطين الصناعات خلال الفترة الاستعمارية على تكوين الخريطة الصناعية الوطنية بعد الاستقلال. هذا يتطلب اعتماد مقارنة تاريخية لفهم اسباب الاختلالات الإقليمية بين مختلف انحاء الجزائر.

### الكلمات الدالة:

الصناعة الجزائرية، المواقع الصناعية، الاختلالات الإقليمية.

### Résumé :

Le recensement sur la population effectué en Algérie en 2008, et le recensement économique réalisé en 2011, ont révélé de graves déséquilibres en matière de répartition de la population et des activités économiques, notamment les industries, sur l'espace national.

En partant du principe que le tissu industriel d'un pays se constitue, peu à peu, à travers les différentes phases de son histoire, ce présent article vise à examiner les effets des localisations des industries durant la période de colonisation, sur la configuration de la carte industrielle nationale après l'indépendance. Cela requiert l'adoption d'une approche historique pour comprendre les raisons de déséquilibre qui caractérise l'espace national.

### Mots clés :

Industrie algérienne, localisation industrielle, déséquilibres territoriaux

(\*)corresponding author



## Introduction

Au regard des possibilités offertes par l'industrie en matière d'accroissement de la production, de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie de la population en général, le développement du secteur secondaire a été, souvent, perçu comme un synonyme de croissance et de développement. D'un point de vue spatial, la localisation d'une industrie dans un lieu donné, peut avoir des effets centripètes, à la fois, sur les hommes attirés par les emplois offerts, et les autres entreprises à la recherche des économies de proximité. Cela peut déboucher sur l'apparition de déséquilibres régionaux, tels que, les espaces les plus industrialisés exercent davantage leurs effets d'attractivités, en défaveur du reste du territoire qui sombre dans la spirale du sous-développement.

En Algérie le recensement de la population de 2008, et celui des entités économiques de 2011 ont fait apparaître de graves déséquilibres, en matière de la répartition des hommes et des activités entre les trois grands ensembles territoriaux du pays à savoir, la partie nord, celle des hauts plateaux et le grand sud. En effet, , parmi les 934 250 entités économiques productives recensées sur l'ensemble du territoire algérien durant l'année 2011, la partie sud estimée à 87% de l'espace géographique national, peuplée par 09% d'algériens, compte uniquement 80 183 entités soit 8,58% du total des entreprises, tandis que la partie nord concentre deux tiers de l'ensemble des unités économiques, soit 617 552 entités et 63% de la population sur 04 % de l'espace algérien. Les 236 515 entités économiques restantes, soit 25,31% de l'ensemble des entreprises recensées, se partagent les 09% de l'espace national qui forme la région des hauts plateaux avec 28% de l'ensemble des algériens (ONS, 2012).

En partant du principe que le tissu industriel d'un pays se constitue, peu à peu, à travers les différentes phases de son histoire, ce présent papier vise à examiner les effets des localisations des industries durant la période de colonisation, sur la configuration de la carte industrielle nationale après l'indépendance. Cela requiert l'adoption d'une approche historique relevant de la systémogénèse spatiale, pour comprendre les choix de localisation des entreprises algériennes après l'indépendance.

### 1. L'industrie algérienne durant la période coloniale

Durant la période de colonisation française, le développement des activités industrielles est passé par plusieurs étapes. Suivant les contextes économique et politique qui ont marqué l'histoire de l'industrie algérienne, ces étapes peuvent être synthétisées selon trois principales périodes.



### *1.1 La période d'avant la seconde guerre mondiale*

Les premières bases de l'industrie algérienne ont été jetées durant la période coloniale. L'extraction des ressources naturelles depuis la colonie pour être expédiées vers la métropole étaient parmi les premières activités économiques exercées par les français en Algérie. Les activités d'extraction du minerai algérien ont été entamées dès les premières années de la colonisation, notamment, dans la région de Mouzaïa et de Ténès (Oued Allelah et Oued Taffilet). L'industrialisation du secteur des mines<sup>1</sup> a été marquée par la mécanisation des activités d'extraction durant les premières années de la seconde moitié du XIXe siècle<sup>2</sup>. Toutefois le développement des activités d'exploitations minières n'a pas donné naissance à des activités de transformation à l'aval de ce secteur. En effet, le minerai est exporté en état brut, principalement, vers la France. La suppression de tous les droits de sortie aux produits naturels algériens et les droits métropolitains des produits importés en Algérie, consacrée par les dispositions de la loi du 11 janvier 1851 assimilant les mesures douanières de la colonie à celles de la France, a joué en défaveur de développement des activités de transformation dans l'espace Algérien (Benachenhou, 2009, p.101). En effet, les activités minières dans les colonies françaises, constituent l'amont d'un secteur de transformation déjà développé en France. Ainsi au début du XXe siècle, comme le rapporte Cothery<sup>3</sup> (1908), à l'exception du secteur des exploitations minières, l'Algérie ne compte que quelques manufactures.

Durant la période d'entre les deux guerres mondiales, les industries de transformation, qui étaient toujours à un stade embryonnaire, englobent en grosso modo des activités de transformation dans les branches : alimentaire, chimique, textile, cuirs, bois, céramique, pierres, ainsi que quelques fabriques de transformation de métaux et de réparation des navires et des chemins de fer (Benachenhou, 2009, p. 270).

L'activité industrielle (hors exploitation minière) datant d'avant la seconde guerre mondiale était très faible et se résume à des entreprises de petites tailles. En 1925, l'Algérie compte moins de 10000 établissements qui emploient près de 97000 personnes, dont plus de la moitié est constituée d'algériens. En 1936, l'espace algérien ne compte que 524 unités industrielles dont le nombre d'ouvriers, dépasse 20 salariés. Le tableau n° 1 montre l'évolution du nombre d'établissements industriels comptant plus de 20 ouvriers entre 1933 et 1936.



**Tableau n° 1 :** Evolution du nombre d'établissements industriels comptant plus de 20 ouvriers en Algérie entre 1933 et 1936.

	<b>Usines</b>	<b>Ouvriers</b>
<b>1933</b>	443	35924
<b>1934</b>	471	37396
<b>1935</b>	523	42469
<b>1936</b>	524	39272

**Source :** Lespes René, 2009, *Pour comprendre l'Algérie*, Alger, 1937, P 10. In Benachenhou Abdellatif, 2009, *Formation du sous-développement en Algérie : Essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962*, Alger, OPU, 6<sup>e</sup> édition. p. 328.

La plus part des entreprises implantées en Algérie, était des extensions ou des nouvelles créations des anciennes industries déjà établies (Taleb née Ait Sidhoum, 2011, p. 15). La localisation des usines dans des villes a accentué les flux migratoires depuis l'espace rural vers la ville durant la période d'entre les deux guerres mondiales. En effet, dépossédées de leurs terres, les populations d'agriculteurs de l'espace rural se réorientent vers l'industrie ancrée dans la ville. C'est ainsi que la population du milieu urbain qui était estimée à 500000 habitants en 1926, passe à 610000 habitants en 1936 soit une augmentation de 22% en seulement 10 ans (Benachenhou, 2009, p. 327).

### **1.2 La période 1939-1956**

Durant les premières années de la seconde guerre mondiale, le commerce extérieur de l'Algérie était profondément touché. D'abord les exportations du minerai, d'alfa et de vin depuis la colonie vers l'Angleterre diminuent, ce qui limite la demande extérieur. Ensuite, les importations qui approvisionnent les secteurs d'activité économique connaissent aussi un rétrécissement, ce qui se répercute négativement sur la production. La réquisition du matériel de transport et le rationnement de la consommation d'énergie vont, également, avoir un impact négatif sur les activités productives. Cette situation du commerce extérieur s'aggrave davantage, après le débarquement des alliés en l'Algérie en novembre 1942. Coupée de la France, l'Algérie perd la part la plus importante de ses échanges extérieurs (85%). Ainsi, l'entrée en guerre de la France et de ses partenaires commerciaux a engendré un climat défavorable au développement des industries et des autres activités productives en Algérie. Sur le plan social, la montée du chômage dans les villes et la misère généralisée dans les espaces ruraux favorisent la montée des luttes



sociales. Pour remédier à cette situation, dès 1943 des mesures d'apaisement ont été dépêchées par l'administration coloniale. La scolarisation des algériens et le recrutement dans les administrations en comptent parmi les premières. Toutefois, sur le plan économique c'est surtout la mise en avant, à partir de 1946, de politiques agraire et d'industrialisation qui devait relancer l'économie de l'Algérie. Cette dernière vise à optimiser l'exploitation de l'assiette industrielle déjà existante et à renforcer les capacités productives à travers de nouvelles créations d'unités productives. Ainsi, la volonté d'industrialiser l'Algérie, inscrite dans une doctrine de « substitution d'importation sans protection » comme le précise Benachenhou (2009, p. 353), est formulée dans un vaste programme d'équipement public scindé en deux plans quadriennaux étalés sur la période 1949-1956 : le plan quadriennal 1949-1952 et le plan quadriennal 1953-1956.

Les dépenses engagées dans le cadre du premier plan s'élèvent à 255 milliards de francs français dont 76% consacrés à l'équipement économique et 20% à l'équipement social. A la fin de ce plan, des progrès appréciables ont été observés en Algérie, notamment en matière d'industries métallurgiques, mécaniques et électriques. Durant le second plan quadriennal qui engage 300 milliards de francs français, ce sont les industries légères qui ont été favorisées. L'accent a été mis sur les industries des métaux, des pneumatiques et du soufre. Néanmoins, à l'issue de ces plans d'industrialisation, le bilan était plutôt mitigé car l'Algérie enregistre toujours de faibles taux de développement, et son assiette industrielle reste au deçà des espérances escomptées de la politique d'industrialisation (Cotta, 1959). En effet, durant la période 1946-1956, le nombre de nouvelles entreprises industrielles créées en Algérie est estimé à uniquement 160 unités (Taleb née Ait Sidhoum, 2011, p. 18).

La faiblesse des investissements industriels durant la période allant des premières années de colonisation jusqu'à la première moitié des années 1950, apparait aussi à travers l'examen de la part du secteur industriel dans la production totale en Algérie. Cette dernière était faible comparée à d'autres secteurs comme l'agriculture. En effet, l'économie coloniale étaient tournée davantage vers le secteur agricole dont la part des investissements avoisinait les 50% du total investi durant la période datant d'avant les années 1930<sup>4</sup>. Corolaire du faible taux d'investissement industriel, la part de la production issue du secteur secondaire ne participait qu'à hauteur de 10% à 15% dans la production intérieure brute. Si on considère uniquement les industries de transformation, leur production ne représente que 5% à 7% de la PIB. Cette part augmente, notamment, durant la première moitié des années 1950 suite à l'exécution des deux plans quadriennaux dédiés à l'équipement



de l'Algérie (1949-1956). Toutefois, elle reste modeste et ne répond pas aux aspirations de développement industriel de l'Algérie.

**Tableau n°2** : Structure de la PIB en Algérie en milliards d'anciens Francs.

	188 0	191 9	192 0	193 0	195 5
	-	4	10	14	19
<b>Energie</b>	-	1	1	2	13
<b>Construction et travaux publics</b>	5	8	11	13	47
<b>Transformation</b>	12	17	22	31	91
<b>Total (1)</b>	17	30	44	60	170
<b>PIB (2)</b>	155	285	340	425	650
<b>Rapport (1)/(2)</b>	10, 9%	10, 5%	12, 9%	14, 1%	26, 0%

**Source** : Clerc D., 1975, *Economie de l'Algérie*, Ministère de l'intérieur, p. 10.

Cité par : Ouchichi Mourad, mai 2011, *L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université Lumière Lyon 2. p. 21.

Par ailleurs, le déclenchement de la guerre de l'indépendance de l'Algérie en novembre 1954 contraint l'administration française à revoir davantage sa politique de développement, afin d'atténuer le chômage et d'améliorer les conditions de vie des algériens et de les soudoyer du soutien de la révolution. D'autre part, la valorisation des hydrocarbures découverts dans le Sahara, en 1954, nécessite de nouveaux équipements adaptés à la situation énergétique de l'Algérie. C'est dans ces circonstances que de nouvelles perspectives de développement de l'économie algérienne, notamment sa base industrielle, ont été tracées pour la période 1957-1966.

### 1.3 La période 1956-1962

A la fin de l'année 1955 un groupe de travail rattaché au gouvernement général d'Algérie, établit une feuille de route traçant les futures perspectives de développement de la colonie. Ces perspectives décennales se présentent comme un cadre de pensée plus précis en vue de servir de support pour des plans d'une durée et d'une portée plus limitée<sup>5</sup>. Pour un montant d'investissement qui devrait atteindre 4700 milliards de francs<sup>6</sup> français à l'horizon 1966. Les dépenses d'investissement qui devraient passer de 172 milliards en 1954 à 728 milliards en 1966, devraient



permettre à l'Algérie d'atteindre des taux de croissance annuels estimés à 7,5%. Toutefois, comme le précise Cotta (1959), en dépit des sommes considérables retenues pour le développement de l'Algérie, le secteur des industries de transformation ne bénéficie que d'une part infime de l'investissement total (07%). En effet, la priorité a été donnée au développement des activités pétrolières et agricoles.

### *1.3.1 L'investissement industriel dans le cadre du plan de Constantine*

Sur le terrain, l'ambition de développer l'Algérie passe par la formulation d'un nouveau plan de développement. Il s'agit d'un quinquennal (1958-1963) plus connu sous l'appellation du « plan de Constantine ». Sur le plan industriel, la mise en œuvre de ce dernier, s'est renforcée par la création d'un certain nombre d'organismes en vue d'accompagner les investisseurs et de faciliter le montage de nouvelles activités productives, de même que l'octroi d'un certain nombre d'avantages financiers aux investisseurs désirant s'installer en Algérie. Parmi ces organismes<sup>7</sup> :

- La Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire (CADAT) destinée à faciliter les tâches d'acquisition et d'aménagement des zones industrielles ;
- La Compagnie Financière pour le Développement Economique de l'Algérie (COFIDAL) et la Société Algérienne de Développement et d'Expansion (SOCALDEX) qui ont pour objectifs de participer dans les affaires industrielles et au financement des investissements ;
- La Société pour l'Etude et le Développement de l'Industrie en Algérie (SEDIA) qui traduit les orientations de l'administration française en matière d'investissement en Algérie, ou encore qui peut agir en tant que conseiller aux différentes parties prenantes impliquées dans les projets d'investissement, que ce soit des industriels, des organismes de financement ou des fédérations professionnelles.

Toutefois, compte tenu de la nature des investissements envisagés, et des différents objectifs assignés au plan de Constantine, ce dernier traduit, beaucoup plus, une politique d'expansion économique orientée davantage vers l'augmentation de l'emploi que pour l'accumulation du capital industriel en dehors du secteur pétrolier (Benachenhou, 2009, p. 381). En effet, l'analyse de la structure des investissements arrêtés par le plan pour la période 1959-1963, révèle que la part de l'industrie ne représente que près de 17% du montant des investissements hors secteur pétrolier.



En dehors de l'exploitation du pétrole, les industries concernées par le plan de Constantine portent en grande partie sur des industries dites de base. La part de ces dernières est estimée à deux tiers (2/3) de l'investissement industriel non pétrolier. Elles concernent principalement : les industries mécaniques et électriques, matériaux de construction, mines et carrières. Pour leur part les industries de transformation alimentaire, papeterie, cuire et textile ne représentent qu'un tiers (1/3) de l'investissement industriel prévu.

**Tableau n° 3 :** Structure des investissements prévus dans le cadre du plan de Constantine pour la période 1959-1963.

<b>INVESTISSEMENTS NETS</b> (Pétrole exclu en million de Nouveau Franc Français)			
Agriculture et Hydraulique	Agriculture et rénovation rurale	1450	3680
	Hydraulique	980	
	Travaux ruraux	1250	
Energie	Programme général	850	1300
	Tranche grands projets industriels	450	
Industrie	Grands projets	1050	3200
	Autres industries	2150	
Equipe-ment des entreprises	Bâtiments et travaux publics	500	1520
	Transport sauf chemin de fer	300	
	Services	720	
Infrastructures de communication	Réseau routier	800	2010
	Chemin de fer, y compris matériel	370	
	Ports maritimes	230	
	Aérodromes	190	
	Postes de télécommunications	420	
Action éducative, sanitaire et sociale	Formation des hommes (équipements)	1230	1570
	Equipe-ment sanitaire	340	
Equipe-ment administratif			670
Logement et aménagement urbain	Logement	3900	4980
	Aménagement urbain	1080	



Total	18930
-------	-------

Source : Benachenhou Abdellatif, 2009, Op. Cit. p. 382.

Les grands projets décidés dans le cadre de ce plan, dont une part importante des productions sera destinée à l'exportation, portent principalement sur la mise en place de complexes sidérurgique et pétrochimique, ainsi qu'une usine de liquéfaction du gaz (Troin & Laurent, 1962). En effet, après la découverte du gaz en 1954, puis du pétrole en 1955 dans le Sahara algérien, l'administration française a procédé à la mise en place d'une batterie d'infrastructures destinée à exploiter cette ressource naturelle. Ainsi, la part de la production des hydrocarbures de l'ensemble de la production industrielle de l'Algérie qui ne représentait que 2% en 1954, s'est appréciée pour atteindre 33,5% en 1960 et 48% en 1962 (Benachenhou, 2009, p. 419).

Les investissements français dans le secteur pétrolier destinés principalement au Sahara ont connu une croissance remarquable à partir de l'année 1957. Alors qu'ils représentaient seulement 7,42% du total des investissements pétroliers français durant l'année 1954, en 1957, ils atteignent près de 36,73%, et continuent d'augmenter afin d'atteindre plus de 62,21% durant l'année 1959. L'augmentation des capacités de production du pétrole saharien s'est accompagnée par la mise en place d'une industrie en aval du secteur, notamment celle de transformation des produits pétroliers (pétrochimie) et de liquéfaction du gaz naturel. D'autres investissements concernent également l'amont du secteur. Il s'agit de la mise en place de complexes métallurgiques en vue de combler les besoins en matière de pipelines destinés à acheminer le pétrole et le gaz des lieux d'extraction vers les usines de transformation ou les ports d'exportation (Oléoduc de Bejaia, Gazoduc Hassi-R'mel Alger et Oran, Gazoduc d'Annaba) . Outre ces investissements, d'autres projets relevant du domaine énergétique ont été également décidés dans le cadre du plan de Constantine à l'égard de la centrale hydroélectrique de Djendjen et de la centrale thermique d'Alger (Dahmani M., 1984, p.141).

### ***1.3.2 Exécution du plan de Constantine dans le secteur industriel***

Le plan de Constantine porte bien dans ces volets un certain nombre de projets industriels qui donnent l'illusion d'une réelle volonté d'industrialiser l'Algérie. Cela apparaît à travers la part l'investissement total prévue par le plan allouée à l'industrie (17% du montant des investissements hors secteur pétrolier). En effet, l'examen de la structure des investissements envisagés, révèle que hormis le secteur pétrolier qui profite directement à l'économie métropolitaine, et qui a réalisé des taux de croissances remarquables, les autres secteurs industriels qui ne se



positionnent pas en amont ou en aval du secteur pétrolier, n'ont pas connu le même rythme de développement. Cela est dû, d'une part, à la médiocrité des investissements dans ces secteurs<sup>8</sup>, d'autre part aux faibles taux d'exécution des travaux d'aménagements industriels qui n'ont pas atteint, dans la plus part des cas, les objectifs tracés par le plan. En effet, à la fin de l'année 1961, les investissements concernant les industries alimentaires, étaient estimés à 9,5% et ceux relevant des industries textile et cuire n'en sont qu'à 6,5% (Benachenhou, 2009, p. 395). De surcroît, l'accessibilité de l'Algérie à l'indépendance en 1962, met fin à la plus part des projets industriels, de ce fait met en veille la démarche d'industrialisation du pays. Cette dernière sera reprise quelques années plus tard dans le cadre de la stratégie globale de développement 1967-1977.

### *1.3.3 Structure spatiale des industries retenues dans le cadre du plan de Constantine*

Avant le plan de Constantine, à l'exception de certaines industries liées, qui nécessitent une localisation spécifique, généralement proche des lieux d'approvisionnement, la plus part des industries exerçant en Algérie était implanté dans des centres urbains. Les flux migratoires à la recherche de l'emploi dans le secteur industriel conjugués avec une démographie qui affiche des taux de croissance très élevés, dépassant parfois 2,5%, ont davantage accentué les pressions anthropiques sur l'espace urbanisé. En vue de désengorger ces derniers et de rétablir un certain équilibre entre les espaces les plus développés et ceux qui le sont moins, le plan de Constantine, à travers des politiques d'aménagement spatial et d'orientation des implantations des nouvelles activités industrielles, tente de remédier à cette situation. La création et l'aménagement de zones industrielles constituent, alors, deux outils majeurs orientant l'organisation de l'espace industriel en Algérie. Toutefois, concrètement, même si dans certains cas, sur le plan spatial, l'implantation des nouvelles industries répond à une logique d'organisation de l'espace, orientée davantage vers le désengorgement des grands centres urbains, la réduction des taux chômage et la lutte contre l'exode vers les grandes villes, dans la plus part des cas, les zones industrielles créées ont eu lieu dans des régions déjà développées. Les premières zones ainsi créées dans le cadre du plan de Constantine sont implantées, principalement, au nord de l'Algérie. Il s'agit de : des zones industrielles Rouïba-Reghaïa et Blida au Nord-Centre de l'Algérie, celle de Duzerville (El Hadjar) qui va recevoir un centre sidérurgique dans la banlieue de Bône (Annaba) au Nord-Est, la zone industrielle de Sainte-Barbe du Tlélat (Oued Tlelat) à 27 km d'Oran et celle d'Arzew au Nord-Ouest de l'Algérie, et celle de



Randon (El-Khroub) à la périphérie de la ville de Constantine à l'intérieur de la région Nord-Est de l'Algérie (Troin & Laurent, 1962).

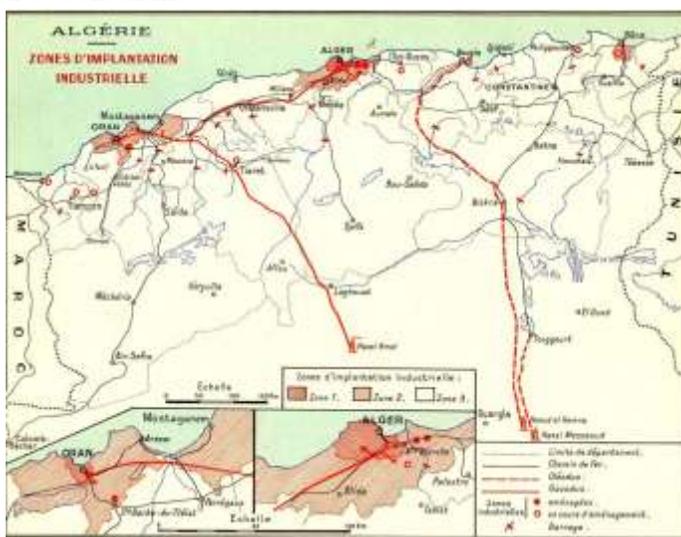
La première zone industrielle aménagée en Algérie est celle de Rouïba et Reghaïa (Mutin, 1980). Cette dernière a été créée en avril 1957 à environ 25 km à l'Est d'Alger. Elle s'étale sur une superficie estimée à 1100 ha. Les premiers investissements localisés dans cette zone remontent à l'année 1958. En effet, le premier camion sortant des usines Berliet (installés dans cette zone) remonte à juin 1958. Jusqu'à l'année 1960, la zone industrielle Rouïba et Reghaïa abrite : 13 industries métallurgiques spécialisées, principalement, dans la fabrication des tubes métalliques destinés à la construction des gazoducs Hassi R'Mel-Arzew et Hassi R'Mel-Alger, 04 entreprises de travaux publics, 03 entreprises d'électricité, 02 industries chimiques, 03 industries alimentaires ainsi que les usines Berliet. En juin 1960, le nombre des entreprises agréées dans le cadre du plan de Constantine était estimé à 269 dont 130 nouvelles créations (139 extensions) et 111 d'origines métropolitaines. La région de l'Algéroie accapare la part la plus importante avec 163 entreprises désirant s'y établir, suivie par la région de l'Oranais avec 68 et celle du constantinois avec 38 entreprises. Le montant total des investissements prévus dans ce cadre est estimé à 710.221.000 NF qui vont permettre la création de 22.117 nouveaux emplois<sup>9</sup>.

Les objectifs de rééquilibrage territorial soutenus par le plan de Constantine apparaissent aussi, comme le précisent Troin et Laurent (1962), à travers des implantations de ceintures industrielles dans les petites villes voisines (villes satellite) des grands centres urbains de l'Algérie. Ainsi pour la ville d'Alger, cette ceinture concernera les agglomérations de Cherchel, Blida, Reghaïa et Rocher Noir (Boumerdès). Et du côté ouest, les localisations industrielles dans les villes de Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Relizane et Mostaganem, seraient en mesure de désengorger la ville d'Oran. En outre, en vue de fixer les populations et de lutter contre les vagues d'exode suscitées par les grands centres industriels, le plan retient la création de « Zones d'industrialisation décentralisées ». Dans ce cadre, une série d'implantations industrielles a été destinée aux villes de Béni-Saf (conserveries modernes), Tizi-Ouzou (tuilerie, torréfaction, textiles) et Bougie (Bejaia) (textiles, traitement du liège, menuiserie).

Globalement, comme l'indique la figure n°1, la structuration de l'espace industriel retenue dans le cadre du plan de Constantine, fait apparaître trois principales grandes zones (Dahmani M., 1984, p.144) :

- Zone I : Au centre, cette zone regroupe l'arrondissement d'Alger, tandis qu'à l'ouest elle réunit les communes d'Oran, la Sénia et Mers-El-Kebir.
- Zone II : Au centre, cette zone concerne le département d'Alger. A l'ouest, l'arrondissement d'Oran et de Mostaganem, et à l'est la commune de Bône (Annaba), Duzerville (El-Hadjar) et Randon (Khroub).
- Zone III : autres lieux du territoire de l'Algérie.

**Figure n° 1 :** Aménagement des Zones Industrielles en Algérie en 1960 dans le cadre du plan de Constantine.



**Source :** Bouchet Georges ; Géographie de l'Afrique du nord, Le Titteri des Français 1830-1962 : Place du Titteri dans l'ensemble de l'Algérie du nord (sans les départements sahariens). Sur : [http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/7\\_titteri\\_place\\_dans\\_algerie.htm](http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/7_titteri_place_dans_algerie.htm) (Consulté le 19-11-2016).

## 2. La localisation des activités industrielles après l'indépendance

En 1962, le peu d'industries présentes en Algérie était principalement localisées dans les grandes villes. En termes d'emplois industriels, Alger et ses satellites représentent 35% de la main d'œuvre industrielle occupée au niveau national, tandis que les villes Oran, Sétif, Constantine et Annaba en comptent, respectivement, 12,4%, 8,6%, 8,1 % et 5%. Les villes littorales sont les plus dotées par les activités industrielles. Quelques villes intérieures comme Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Sétif et

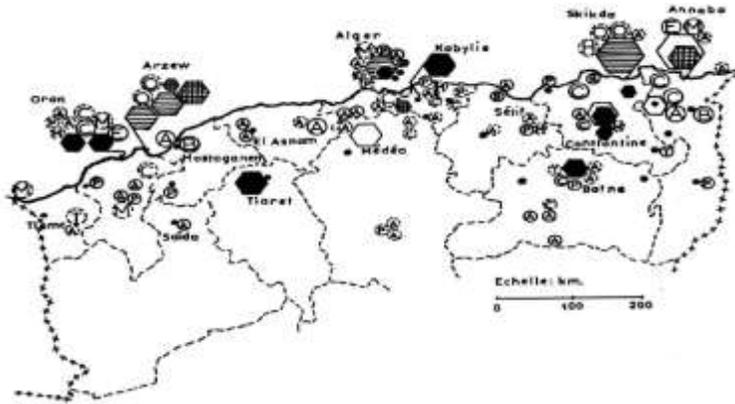


Constantine ont été également le foyer de certaines entreprises industrielles, mais le reste du territoire national a été dépourvu de ce type d'activités (Adam, 1970).

Compte tenu des importants déséquilibres<sup>10</sup> en matière d'équipement et de peuplement humain, hérités de la période coloniale, les premiers programmes d'équipement entrepris en Algérie après l'indépendance étaient davantage orientés vers la correction de ces déséquilibres. Ainsi, entre 1963 et 1969, une part importante des investissements industriels réalisés a été implantée au niveau de la région nord-est. Ces choix découlent de la volonté de désengorger la région d'Alger, de rattraper le retard cumulé par rapport aux régions centre et ouest du pays, mais aussi en raison des dotations humaines et naturelles dont elle dispose (un importants potentiel de main d'œuvre, et des ressources minières abondantes).

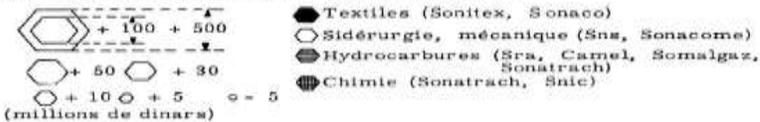
Les espaces intérieurs étaient, également, concernés par l'équipement industriel. En effet, des unités de production industrielle ont été localisées au niveau des villes de Batna, Saida, Médéa, Tiaret et Tizi ou zou. Toutefois, comme le montre la figure n° 2 qui représente la carte de localisation des activités industrielles sur le territoire national à la fin de la décennie 1960, ces activités sont polarisées au niveau de l'espace nord (pôles Arzew-Oran à l'ouest, Alger et ses satellites au centre, Skikda-Annaba à l'est) et de la région est des hauts plateaux (particulièrement au niveau de Constantine). Ainsi, près de dix ans après l'indépendance, même si, dans une perspective de rééquilibrage territorial, plusieurs entreprises industrielles ont été orientées vers les régions les moins dotées par ce type d'activités, en particulier les zones intérieures, les espace les plus industrialisés en Algérie, demeurent ceux qui l'étaient déjà durant la période coloniale. En effet, la carte de localisation des pôles industriels au niveau de la région nord, s'apparente davantage à la carte des zones industrielles à aménager dans le cadre du plan Constantine (voir la figure n° 1).

**Figure n° 2** : Répartition géographique et volume des investissements industriels (1963-1969) : usines en fonction, en construction, et projets connus fin 1969.



**Légende :**

**Investissements dans quatre grands secteurs :**



**Entreprises des autres secteurs :**

- |  |   |  |                                   |
|--|---|--|-----------------------------------|
|  | Petite ou grande usine en fonction ou en construction |  | A Alimentaire                     |
|  | Id. en projet   |  | B Bois-Papiers-Liège              |
|  |   |  | C Matériaux de construction-Verre |
|  |   |  | Céramique-Porcelaine              |
|  |   |  | E Energie thermoélectrique        |
|  |   |  | H Hydrocarbures                   |
|  |   |  | M Métallurgie-Mécanique           |
|  |   |  | O Chimie                          |
|  |   |  | P Peaux-Cuir-Chaussures           |
|  |   |  | T Textiles                        |

**Source :** Adam Michel, 1970, Localisation des industries nouvelles et population urbaine en Algérie 1963-1969, In *Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre national de la recherche scientifique ; Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, Paris, Editions du CNRS, Vol. 8* (1315 p.).

La part la plus importante de l'investissement industriel, a été réalisée à partir des années 1970, notamment, dans le cadre des deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977. La recherche d'économies d'échelle, la proximité des matières premières, les besoins en eaux et la qualité des infrastructures de base justifient le choix de la région littorale pour accueillir certaines catégories d'industries. La satisfaction des besoins de consommation locale, explique, également, les choix de répartir les unités de production relevant des sociétés nationales, au niveau des espaces est, centre et ouest de la région nord. Toutefois, la perspective de



rééquilibrage territorial apparait à travers la localisation d'autres industries au niveau des aires de départ de l'exode rural, tel le cas des complexes de filature-tissage au niveau de Constantine, Batna, Tizi ou zou (Draa Ben Khedda), Oran (Oued Tlelat, El Karma), de l'usine d'électroménager à Tizi ou zou et du complexe d'électronique à Sidi Bel Abbès, ou encore des industries plastiques à Sétif et à Chlef.

L'implantation d'industries complémentaires dans des zones géographiquement éloignées conforte cette perspective de réduire les déséquilibres spatiaux. En effet, en aval de la sidérurgie d'Annaba au nord-est, est localisée la métallurgie de Constantine implantée à l'est des hauts plateaux, laquelle alimente (par des moteurs) le complexe de machines agricoles de Sidi Bel Abbès à l'ouest (Semroud, 2010, pp 255-256). Selon Prenant A. et Semroud B. (1997), en dépit des surcoûts liés à la réalisation des unités de production dans des espaces reculés, qui nécessitent plusieurs aménagements (montagnes, steppes), ce type de localisation favorable à l'émergence de liens interindustriels impliquant les différentes échelles spatiales, constitue les prémices d'une intégration et d'un équilibre entre les trois ensembles territoriaux de la région non saharienne de l'Algérie.

Durant la période de planification, l'investissement industriel a été financé, principalement, sur la base de la rente pétrolière. Le secteur public représente la quasi-totalité des moyens de production associés au secteur secondaire, et les choix en matière de lieux de localisation de ces moyens, obéissent à une logique de rééquilibrage territorial. Toutefois, conséquence de la crise économique que connaît l'Algérie durant la seconde moitié de la décennie 1980, et durant les années 1990, l'Etat a été contraint d'ouvrir d'avantage les possibilités à l'investissement industriel privé, et de privatiser un bon nombre d'entreprises publiques. Pour les investisseurs privés, seuls les impératifs d'efficacité et de rentabilité financière sont mis en avant dans les décisions d'investissement. Dans ces circonstances, étant dans l'incapacité d'administrer la localisation des nouvelles unités productives relevant du secteur privé, les pouvoirs publics recourent aux moyens d'incitations fiscales et financières, à l'aménagement de l'espace et à l'augmentation de l'offre en matière de foncier industriel en vue d'orienter géographiquement les activités industrielles. Les zones à développer, notamment, les régions des hauts plateaux et du sud bénéficient de plusieurs avantages préférentiels<sup>11</sup>, comparées à l'espace nord du pays. Parmi ces avantages :

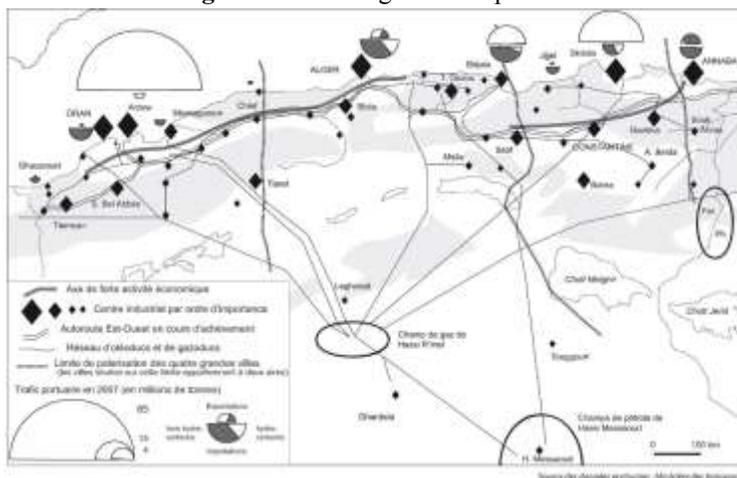
- Des avantages fiscaux qui peuvent aller jusqu'à des exonérations de 10 ans en matière de taxe sur l'activité professionnelle et de l'impôt sur le bénéfice des sociétés.

- Des mesures incitatives en matière d'accès au foncier (01 DA symbolique / m<sup>2</sup> pour une période de 10 à 15 ans selon la région. Au-delà, un abattement de 50% de la redevance locative), prise en charge partielle ou totale, par l'Etat, des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.

- Des avantages en matière de financement des investissements (financement total ou partiel, soutien aux investissements productifs, octroi de prêts non rémunérés au titre de l'achat de matières premières, bonification des taux d'intérêt, abattement de 80% à 100% des taux d'intérêt selon la région, etc.)

De point de vue spatial, comme le montre la figure n° 3, l'espace nord demeure le plus industrialisé, même si une diffusion des activités vers les régions intérieures et sud s'opère de plus en plus. Cette tendance n'est pas spécifique uniquement aux activités industrielles. Elle concerne à la fois l'ensemble des activités économiques et le peuplement humain.

Figure n° 3 : L'Algérie multipolaire.



Source : Ministère des transports, 2007. Figure reprise de l'ouvrage : Semmoud Bouziane, 2010, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Armand Colin (Collection U Géographie), Paris. p. 254.

### Conclusion

Durant la période coloniale, la structure industrielle de l'Algérie était inscrite dans une optique de complémentarité à celle de la métropole (la France). Les timides réalisations qui remontent, pour la plus part, à la période d'après la seconde guerre



mondiale, avaient pour objectifs de servir des objectifs socioéconomiques plus que ceux de l'industrialisation proprement dites. Ainsi, en dehors du secteur des hydrocarbures, la part du secteur industriel dans la production globale est faible devant le secteur de l'agriculture et celui des services qui représentent 73% de la production totale.

D'un point de vue spatial, les implantations industrielles opérées en Algérie étaient davantage orientées vers le milieu urbain. L'espace nord qui s'ouvre sur des voies maritimes favorables à l'échange extérieur, était fortement peuplé par les européens. Ainsi, les aménagements opérés, d'abord pour servir les intérêts socioéconomiques (voire même militaires) des européens, ont tout aussi joués un rôle important en matière d'attractivité aux d'industries. En outre, les orientations industrielles soutenues par le plan de Constantine, notamment à travers l'aménagement de zones industrielles au niveau des régions côtières, ont davantage creusé l'écart du niveau de développement entre les espaces industrialisés et le reste de l'Algérie. Trois pôles industriels ont fait leur apparition sur l'espace nord. A l'est le pôle Skikda-Annaba-Constantine, à l'ouest celui de l'oranais, tandis que l'espace algérois se positionne en première place en termes d'équipement, d'urbanisation, d'industrialisation et d'activités commerciales. Au sud de la zone tellienne, les quelques implantations industrielles revêtent d'un caractère sporadique, pendant que l'espace sud de l'Algérie est quasiment déshérité en matière d'investissements industriels non pétroliers.

A l'indépendance l'Algérie hérite de graves déséquilibres spatiaux en matière de répartition de la population et des activités productives. En vue de venir à bout de cette situation, durant la période de planification centralisée, les pouvoirs publics multiplient, les actions d'aménagement du territoire, et recourent, même, à l'orientation de certains investissements industriels publics vers les espaces déshérités. Toutefois, pour des raisons liées à la rentabilité des investissements ou à la satisfaction des besoins de la population, la plus part des investissements ont été implantés au niveau de l'espace nord. Ainsi, même si une légère diffusion des industries vers les espaces intérieur et sud, a été opérée, les pôles industriels déjà constitués sur la bande littorale, continuent d'exercer leurs effets d'attraction sur les agents économiques, et le déséquilibre territorial se maintient. Actuellement, suite aux réformes structurelles opérées en Algérie, à la fin de la décennie 1980 et durant les années 1990, les perspectives de développement industriel au niveau des espaces intérieur et sud, reposent sur les incitations offertes par les espaces d'accueil. En effet, une panoplie d'instruments financiers et fiscaux a été mise en place en vue



d'attirer les industries vers la partie méridionale du pays. Aussi, en vue d'améliorer son attractivité, cet ensemble territorial bénéficie, depuis quelques années, de vastes programmes d'aménagement, inscrits dans le cadre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT/2030). Enfin, pour une meilleure efficacité de l'intervention publique en matière de conduite des politiques de développement ciblant les wilayas du grand sud, une restructuration administrative, portant sur la création de 10 wilayas déléguées, a été opérée depuis 2015.

### **Bibliographie :**

1. Adam Michel, 1970, Localisation des industries nouvelles et population urbaine en Algérie 1963-1969, In *Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre national de la recherche scientifique ; Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, Paris, Editions du CNRS, Vol. 8.*
2. Benachenhou Abdellatif, 2009, *Formation du sous-développement en Algérie : Essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962*, Alger, Office des Publications Universitaires, 6e édition.
3. Cotta Alain, 1956, Les perspectives décennales du développement économique de l'Algérie et le plan de Constantine. In : *Revue économique, volume 10, n°6.* pp. 913-946.
4. Dahmani Mohamed, 1984 ; *Planification et aménagement du territoire, quelques éléments théoriques et pratiques* ; Alger, Office des Publications Universitaires.
5. Mutin Georges, 1980, Implantations industrielles et aménagements du territoire en Algérie. In : *Revue de géographie de Lyon, vol. 55, n°1.* pp. 5-37.
6. Ouchichi Mourad, Mai 2011, *L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université Lumière Lyon 2.
7. Prenant André, Semmoud Bouziane, 1997 ; Algérie : la déconstruction d'un tissu industriel. In : *Méditerranée, tome 87. Industries en Méditerranée de la marginalisation à la mondialisation.* pp. 79-86.
8. Semmoud Bouziane, 2010, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin (Collection U Géographie).
9. Taleb née Ait Sidhoum Houria, 2011, *Ouverture économique et dynamique entrepreneuriale : essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou.
10. Troin Jean-François, Laurent R., 1962, Aspect de l'infrastructure économique de l'Algérie. In : *Méditerranée, 3<sup>e</sup> année, n°3.* pp. 53-68.
11. Office National des Statistiques, 2011 ; Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2008, Armature urbaine ; Collections Statistiques N° 163/2011, Série S : Statistiques Sociales, Alger.



12. Office National des Statistiques, 2012, « Premier recensement économique 2011, résultats définitifs de la première phase », Collections Statistiques N° 172/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 69, Alger.
13. Bouchet Georges ; Géographie de l'Afrique du nord, Le Titteri des Français 1830-1962 : Place du Titteri dans l'ensemble de l'Algérie du nord (sans les départements sahariens). Sur : [http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/7\\_titteri\\_place\\_dans\\_algerie.htm](http://alger-roi.fr/Alger/titteri/textes/7_titteri_place_dans_algerie.htm).
14. Mirandole, 1919, Le Sémaphore d'Algérie, sur [http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines\\_Algerie\\_1889-1938.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_Algerie_1889-1938.pdf)
15. Industrialisation de l'Algérie, Textes, illustrations : « Alger-revue » été 1960 sur : [http://algerroi.fr/Alger/economie/textes/1\\_industrialisation\\_algerie\\_revue\\_1960.htm](http://algerroi.fr/Alger/economie/textes/1_industrialisation_algerie_revue_1960.htm)

#### Index :

- <sup>1</sup>. Mirandole, Le Sémaphore d'Algérie, 8 décembre 1919 sur [http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines\\_Algerie\\_1889-1938.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_Algerie_1889-1938.pdf), consulté de 16/11/2016.
- <sup>2</sup>. La première machine à vapeur à être déployée dans ce secteur en Algérie, a eu lieu dans la mine de l'Oued Allelah à Ténès le 8 septembre 1853. Idem.
- <sup>3</sup>. Cothery (1908), rapport sur le développement de l'Algérie 1909. Cité par Benachenhou Abdellatif, 2009, « Formation du sous-développement en Algérie : Essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962 », Alger, Office des Publications Universitaires, 6<sup>e</sup> édition, p. 269.
- <sup>4</sup>. Clerc D., 1975, *Economie de l'Algérie*, Ministère de l'intérieur. p. 13. Cité par : Ouchichi Mourad, mai 2011, L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie, Thèse de doctorat en Science Politique, Université Lumière Lyon 2. p. 21.
- <sup>5</sup>. Piquard M, 1958, *Les Perspectives d'amélioration du niveau de vie en Algérie*, Economie et Humanisme. p. 351. Cité par Cotta Alain, 1959, Les perspectives décennales du développement économique de l'Algérie et le plan de Constantine. In : *Revue économique, volume 10, n°6*. pp. 913-946.
- <sup>6</sup>. L'ancien franc français déjà appelé « Franc » a été remplacé par une nouvelle unité monétaire appelée « Nouveau Franc » (NF) à partir du 1er janvier 1960 (1NF = 100 FF). A partir de 1963, le Nouveau Franc est de nouveau appelé Franc.
- <sup>7</sup>. Industrialisation de l'Algérie, Textes, illustrations : « Alger-revue » été 1960 sur : [http://algerroi.fr/Alger/economie/textes/1\\_industrialisation\\_algerie\\_revue\\_1960.htm](http://algerroi.fr/Alger/economie/textes/1_industrialisation_algerie_revue_1960.htm), consulté le 21-11-2016.
- <sup>8</sup>. « [...] En Algérie, le plan de Constantine ne fait qu'amorcer un équipement industriel évalué en 1958 à l'équivalent d'une seule grosse usine en France ». Cité par : Semmoud Bouziane, 2010, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin (Collection U Géographie). p. 103.
- <sup>9</sup>. Industrialisation de l'Algérie, Textes, illustrations : « Alger-revue » été 1960. Op. Cit.
- <sup>10</sup>. Ces déséquilibres concernent les villes et les régions rurales ainsi que les trois grands ensembles spatiaux de l'Algérie, à savoir le nord, les hauts plateaux et le sud.
- <sup>11</sup>. Les incitations mises en place en en faveur du peuplement de l'espace des hauts plateaux et du sud, ont été instituées par les références législatives suivantes :
  - L'ordonnance n° 01-03 du 20 aout 2001, relative au développement de l'investissement ;



- 
- Les articles 15 à 18 de la loi n° 11.11 du 18 Juillet 2011 portant loi de finances complémentaire pour 2011 ;
  - Les articles 66 à 68 de la loi n° 11.16 du 28 Décembre 2011 portant loi de finances pour 2012 ;
  - L'article 36 de la loi n° 12-12 du 26 décembre 2012 portant loi de finances pour 2013 ;
  - L'article 13 de la loi n° 16-09 du 03 Aout 2016 relative à la promotion de l'investissement.